

Accusé de réception en préfecture 015-211500830-20240321-D2024-1-13-DE Date de télétransmission : 28/03/2024 Date de réception préfecture : 28/03/2024

SAISINE DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL



PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE POUR LA FPT

Date: 11/2023

COMITE SOCIAL TERRITORIAL : DOSSIER DE SAISINE INSTAURATION DE LA PRIME POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE

Texte(s) de référence : décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics civils de la fonction publique territoriale ;

COLLECTIVITE: Larle de Junac
Personne en charge du dossier :
Service : Oct 11 U. C. C. Fonction : ACIPLOUSE
NOM: Delpusch Prénom: Mystam
Téléphone:
Courriel: Like tanal milia - Juriac 6 orange - ge

Montant de la prime à fixer dans la limite du plafond prévu pour chaque niveau de rémunération selon le barème suivant :

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant maximum de la prime de pouvoir d'achat	Montant prévue par la collectivité ou établissement public
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €	800 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700€	700 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €	600 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €	500 €

Accusé de réception en préfecture 015-211500830-20240321-D2024-1-13-DE Date de télétransmission : 28/03/2024 Date de réception préfecture : 28/03/2024

Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €	400 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €	350 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €	300 €
	IK.	

Nombre d'agents concernés :	
Date de versement de la prime envisagée (obligatoire	ement antérieure au 30/06/2024) : Rouen de Jun 22
Modalités de versement : Է en 1 seule fois	nactionnée:
Ajouter ici, le cas échéant, toute précision utile qui ne	e figurerait pas dans le projet de délibération :
Pièce(s) à joindre :
Projet d	e délibération
Fait à · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	. (4102 12=24

Nom, prénom, qualité du signataire :

Signature

Le Maire, (Jeag-François RODIER

CADRE RESERVE AU CENTRE DE GESTION

Date du Comité Social Territorial :	Avis du collège des employeurs	Observations :
	FAVORABLE A L'UNANIMITÉ	
.1 2 MARS 2024	Avis du collège des représentants du personnel	
	FAVORABLE A L'UNANIMITÉ	

Le Président du CDG 15

Louis CHAMBON

